

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET
D'ACCREDITATION

Licence Comptabilité et Audit

Université Libanaise

Faculté des Sciences Économiques et de
Gestion

Avril 2021

Rapport publié le 12/05/2021

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 13
Observations de l'établissement	pages 14
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Comptabilité et Audit

Université Libanaise
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Décembre 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement, ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son RAE et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et ENQA.¹

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Eric Godelier, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

¹ <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	4
Responsables de la formation.....	4
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place.....	4
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation	4
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	5
II. DESCRIPTION DE LA VISITE.....	6
Composition du comité d'experts.....	6
Déroulé de la visite	6
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	8
IV. SYNTHÈSE DE L'EVALUATION.....	9
Finalité de la formation	9
Positionnement de la formation.....	9
Organisation pédagogique de la formation	9
Pilotage de la formation.....	10
Résultats constatés	10
V. CONCLUSION.....	12
Principaux points forts.....	12
Principaux points faibles	12
Recommandations pour l'établissement.....	13
VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT	14

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Libanaise

Composante, faculté ou département concerné : Faculté Sciences Economiques et Sciences de Gestion

Nom de la formation : Licence Comptabilité et Audit

Année de création et contexte : 1967

Lieu(x) où la formation est dispensée : la formation est proposée sur les six campus de la faculté (branches) : Hadath, Achrafieh, Tripoli, Aley, Nabatieh, Rachaya.

Responsables de la formation

MEKDESSI Selim, Professeur, en tant que doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, et un responsable de la formation par site (cf. tableau ci-après) :

RESPONSABLES DE LA FORMATION COMPTABILITÉ ET AUDIT DANS CHAQUE BRANCHE			
Nom et Prénom	Branche	Corps et Grade	Discipline Principale Enseignée
FARHAT Mohammed	Branche 1 – Campus de Hadath	Professeur Assistant Doctorat en Sciences de Gestion	Comptabilité I et II, Comptabilité des Établissements de Capitaux, Comptabilité Analytique 1.
DECORATO Patricia	Branche 2 – Site d'Achrafieh	Professeur Associé Doctorat en Sciences de Gestion	Comptabilité Bancaire, Comptabilité des Établissements de Capitaux, Méthodologie de Contrôle, Comptabilité des établissements de personnes.
MAKDESSI Riad	Branche 3 – Site de Tripoli	Professeur Associé Doctorat en Sciences de Gestion	Financement des PME, Small Business Finance, Opérations bancaires, Réglementations et contrôle bancaire, Technique approfondie d'assurance
AHMADIEH Somaya	Branche 4 – Site de Aley	Professeur Doctorat en Sciences de Gestion	Comptabilité Bancaire, Audit Interne, Comptabilité Fiscale, Comptabilité Analytique 1 et 2.
MOUSSAWI Hassan	Branche 5 – Site de Nabatieh	Professeur Doctorat en Sciences de Gestion	Comptabilité I et II, Comptabilité des établissements de personnes, Méthodologie de Contrôle, Comptabilité Analytique 2.
FICANI Abdallah	Branche 6 – Site de Rachaya	Professeur Associé Doctorat en Sciences de Gestion	Comptabilité Fiscale, Audit Interne, Comptabilité Analytique 1 et 2, Comptabilité Bancaire

Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place

Pas d'accréditation antérieure.

Système qualité : AASBI (*Association of Accredited Schools of Business International*) juin 2020. Toutefois, le dossier d'auto-évaluation ne fournit pas d'informations précises sur le périmètre et le contenu.

Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation

La faculté dispose de 477 enseignants dont 164 permanents et 313 vacataires. L'organisation de la faculté avec un tronc commun aux trois premiers semestres des enseignements proposés par plusieurs licences ne permet pas de distinguer les effectifs spécifiques de la licence « Comptabilité et Audit ».

La faculté mets à disposition des salles de cours, des bibliothèques et salles informatiques sur chaque site.

Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années

La 1^{ère} année (L1) est commune à plusieurs formations. Il n'a pas été possible de connaître précisément le nombre d'étudiants de L1 inscrits dans la licence « comptabilité-audit ».

	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Inscrits en L1 toutes licences confondues	1 864	1 834	1 877	2 165
Inscrits en L2 – L Comptabilité & Audit	619	641	607	505
Inscrits en L3 – L Comptabilité & Audit	562	559	502	563

Les effectifs spécifiques à la licence « Comptabilité et Audit » ne peuvent être identifiés et suivis qu'à partir du semestre 4 (deuxième semestre de la deuxième année de la licence).

II. DESCRIPTION DE LA VISITE

Composition du comité d'experts

Président : Éric GODELIER, Professeur des universités, École Polytechnique.

Experts :

- Sabine SEPARI, Maître de conférences Habilitée à diriger des recherches, Paris Saclay
- Marc BIDAN, Professeur des universités, Université de Nantes
- Koffi AGBOKANZO, Maître de conférences, Université catholique de l'Ouest
- Isabelle FROCHOT, Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc.

Le Hcéres était représenté par Evelyne LANDE, conseillère scientifique, et par Michelle HOUPE, responsable de projet.

Déroulé de la visite

- Dates de la visite : 21 et 22 octobre 2020.
- Résumé du déroulement : les conditions sanitaires ont rendu impossible une visite sur site. Une vidéo a été réalisée par la Faculté montrant différents équipements pédagogiques dont une bibliothèque et une salle informatique équipée.
- Problèmes éventuels : l'ensemble des entretiens s'est fait en visio-conférences en raison des conditions sanitaires. Plusieurs sessions ont été organisées (cf. planning ci-dessous).
- Personnes rencontrées : cf. tableau ci-dessous

Session	Noms des participants
1. Session d'ouverture : auto-évaluation, et challenges de la faculté	Doyen et son équipe Prof. Sélim MEKDESSI (Doyen) Dr Jana BADRAN (Branche 1) Prof. Ali KALAKECH (Branche 1) Prof. Mireille CHIDIAC (Branche 2) Dr Aline EL AM (Branche 3) Prof. Cendrella ABOU FAYAD (Branche 4) Dr Bilal NEHME (Branche 5)
2. Audition des responsables du diplôme	COMPTABILITÉ : Prof. Mohamad WEHBE (Branche 1) & Dr Abdallah FICANI (Branche 6) FINANCE : Dr Raed HANOUN (Branche 4) & Dr Fabienne SAADE (Branche 6) MANAGEMENT : Dr Nayla Menhem (Branche 2) & Dr Rafah AKOUM (Branche 5) INFO DE GESTION : Dr Marie ABOU JAOUDE (Branche 2) & Dr Hala SABBAH (Branche 5)
3. Panel représentatif d'enseignants chercheurs	Prof. Ali KALAKECH (Cadre - Branche 1 – Informatique de Gestion) Dr Liliane YOUAKIM (Plein temps - Branche 2 - Management) Dr Sarah MAKHOUL (Vacataire - Branche 3 - Finance) Mme Dunia GHANNAM (Vacataire - Branche 4 -Comptabilité) Dr Bahaa BOU ORM (Vacataire - Branche 5 - Management) Dr Richard SADAKA (Vacataire - Branche 6 - Finance) Dr Wissam KHALIL (Vacataire - Branche 6 - Informatique de Gestion)
4. Panel représentatif d'Alumni non- enseignants et d'employeurs	<u>ALUMNI</u> Mme Soha KATAT (Branche 1 - Informatique) Mme Dima ZEIN (Branche 1 - Informatique) Dr Danie KHAWAJA (Branche 2 - Finance-Management) Mme Helena MAKHOUL (Branche 3 - Comptabilité) <u>EMPLOYEURS</u> Mme Valérie NEHME - Bank Of Beirut Mme Lina AKKOUMEH - iSupplies Mme Fadia YASSINE - Nouvelle École des Frères

Session	Noms des participants
5. Panel représentatif d'étudiants de programmes	Mme Hoda SAMMOURY (Licence, Management, Branche 1) Mme Stéphanie EL FEGHALI (Licence, Management, Branche 2) Mme Nancy BOU ANTOUN (Licence, Comptabilité, Branche 2) Mme Nermine MASRI (Licence, Finance, Branche 3) Mme Nour BAZZI (Licence, Info de Gestion, Branche 5) Mme Layla RIZK (Licence, Comptabilité, Branche 6) – Anglophone
6. Assurance qualité et outil de pilotage	Dr Riad MAKDESSI (Centre MINE - Centre de Métiers, d'INnovation et d'Entrepreneuriat) Prof. Cendrella ABOU FAYAD (LUHRC - Lebanese University Human Rights Club) Prof. Bilal CHEHAITA (Département de Recherches) Dr Jana BADRAN (Qualité)

Contexte particulier :

- crise économique et monétaire depuis 2 ans (perte de pouvoir d'achat de 50%)
- budget du ministère de l'enseignement supérieur pour l'Université bloqué depuis 5 ans
- destruction d'une partie des infrastructures de la faculté lors de l'explosion du port en août 2020
- difficultés à collecter les données chiffrées sur les formations de la faculté.

III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'Université Libanaise est un établissement public créé en 1951. L'université regroupe 3 Ecoles doctorales et 16 facultés dont la faculté de sciences économiques et de sciences de gestion (FSEG). Cette dernière a été créée en 1967 (anciennement faculté de commerce). Depuis 1967, la FSEG propose la licence « Comptabilité et audit » sur ses six sites répartis sur tout le territoire. Cette formation s'inscrit au sein d'un ensemble d'autres licences et masters de sciences de gestion. Les droits d'inscription sont minimes.

La licence « Comptabilité et audit » est proposée en formation initiale. Elle est organisée en 3 ans. Dans la pratique, elle est souvent réalisée en 4 ou 5 années.

La licence « Comptabilité et audit » a comme objectif de former aux métiers de la comptabilité et de l'audit au sens large : comptable dans des entreprises ou des cabinets, assistant au contrôleur de gestion, fiscaliste junior, auditeur junior... Les enseignements sont dispensés en anglais et en français. Les 3 premiers semestres regroupent des enseignements fondamentaux communs à l'ensemble des licences de la FSEG. Les 3 derniers semestres regroupent des enseignements de spécialités, certains obligatoires, d'autres optionnels. La différenciation des programmes s'opère à compter du semestre 4.

La formation accueille environ 550 étudiants par année de formation.

Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HCERES, un comité d'autoévaluation de 36 membres a été constitué. Il est composé des parties prenantes suivantes : responsables de formations, enseignants, personnels administratifs, étudiants. Il faut souligner que la collecte de données et d'informations a été rendue difficile dans le contexte de pandémie. Le rapport d'autoévaluation a été rédigé par un comité de 8 personnes, globalement représentatif des différentes branches - ou sites - d'enseignement :

- Dr. Jana Badran - Branche 1 - Hadath
- Dr. Mohamad Wehbe - Branche 1- Hadath
- Dr. Liliane Youwakim - Branche 2 - Ashrafieh
- Dr. Lina Kmayel - Branche 3 -Tripoli
- Dr. Sarah Makhoul - Branche 3 -Tripoli
- Dr. Soumaya El Ahmadieh - Branche 4 - Aley
- Dr. Rafah Akoum - Branche 5 - Nabatieh
- Dr. Abdallah Ficani - Branche 6 – Rachaya.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Finalité de la formation

La licence est organisée de manière à proposer un enseignement supérieur gratuit à destination des classes moyennes libanaises. Son objectif est de former les diplômés aux différents métiers de la comptabilité : comptable en entreprise ou en cabinet comptable, contrôleur de gestion, fiscaliste. Le périmètre visé compte non seulement des organisations privées mais aussi des postes dans la fonction publique ou la banque publique nationale. La formation est à vocation professionnelle, même si elle permet une poursuite d'études en master professionnel ou de recherche.

Les compétences visées sont adaptées aux métiers visés.

Positionnement de la formation

La licence est soumise à une forte concurrence puisque 29 universités proposent ce type de formation dans le pays.

L'adossement de la licence à la recherche est faible. Ceci s'explique sans doute par la création très récente - juin 2020 - du département de la recherche au sein de la FSEG.

En 2018, un Centre des Métiers, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (CENTREMINE) a été ouvert. Il propose des formations gratuites aux étudiants, l'accès à des réseaux et des aides pour des emplois, des partenariats public/privé. Ce service est ouvert à l'ensemble des étudiants de la FSEG.

La FSEG a développé des partenariats avec plusieurs institutions. Dans l'ensemble, ils touchent peu les étudiants de cette licence. Il n'est pas proposé de mobilité étudiante sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La licence est organisée en 3 ans et propose 1826 heures d'enseignement pour 180 ECTS. Les cours se font principalement en français et en anglais (au choix de l'étudiant). Les enseignements se répartissent en deux périodes :

- 3 semestres d'enseignement généralistes qui ne sont pas spécifiques à la licence « Comptabilité et audit ». On y trouve des cours fondamentaux liées à des compétences transversales (informatique, mathématique et langues) ; des cours de base disciplinaires et de contextualisation (économie (micro et macro-économie) ; droit ; management et gestion ressources humaines). Les enseignements économiques et juridiques représentent un poids très important (85 ECTS).
- 3 semestres d'enseignement de spécialisation : comptabilité (comptabilité approfondie, audit, normes libanaises et IFRS - *International Financial Reporting Standards*-, comptabilité bancaire, fiscalité) ; finance (marchés financiers, gestion financière, finance publique, réglementations bancaires) ; management comptable (audit interne, comptabilité analytique). Chaque étudiant a la possibilité de suivre des matières optionnelles durant ces 3 semestres de spécialisation. A la fin de la 3ème année, un rapport de fin cycle sur une étude de cas est demandé.

Le dossier ne permet pas d'identifier de pratiques pédagogiques spécifiques. Il faut relever que la formation ne propose ni projet tutoré, ni simulations, ni stage professionnel. L'absence de stage obligatoire sur le cycle licence est peu cohérent avec la finalité professionnelle et les compétences visées par la licence.

L'absence de moyens informatiques se traduit par une trop faible prise en compte au sein du cursus de l'impact des usages du numériques sur les métiers de la comptabilité et de l'audit.

Pilotage de la formation

La faculté est divisée en 7 départements dont un pilotant le tronc commun des 3 premiers semestres. Le département Comptabilité et Audit s'occupe donc seulement du pilotage des 3 semestres de spécialisation.

Le pilotage général de la licence au sein de la FSEG comprend 4 niveaux : doyen/ directeur de site/chef de formation comptabilité audit/ coordinateur de matière, auxquels sont rattachées deux instances : le conseil de la faculté (conseil de pilotage académique au niveau du directeur du site) et un conseil de la formation comptabilité audit (au niveau du chef de formation).

Le conseil de la formation s'occupe des aspects pédagogiques. Il constitue une sorte de conseil de perfectionnement². Il revoit le contenu des cours en s'appuyant sur les évaluations des enseignements faites par les étudiants grâce à des questionnaires anonymes pour chaque matière.

L'équipe pédagogique comprend 164 enseignants permanents et 313 vacataires pour l'ensemble des 3 années. La majorité des enseignants sont des chargés de cours, docteurs, travaillant en entreprises dans différents domaines. Toutefois, le comité de visite n'a pas été en mesure de préciser la liste des intervenants spécifiques à la licence « Comptabilité et audit » au sein des enseignants qui interviennent dans les trois premiers semestres mutualisés entre plusieurs licences. La large place faite aux vacataires témoigne sans doute de l'insuffisance des ressources financières ou humaines attribués à la FSEG. À terme, elle peut se révéler problématique pour la continuité et l'homogénéité de l'équipe pédagogique.

Les modalités d'évaluation des connaissances comprennent des examens terminaux (pour 60% de la note finale), des examens partiels (30% de la note finale) ainsi qu'une note de participation et de contrôle continu (10% de la note finale). En L3, le rapport de fin de cycle compte pour 5 ECTS. Pour les étudiants n'ayant pas validé une année, une 2^{ème} session d'examen est organisée. Il faut signaler que le suivi et l'évaluation des compétences n'est pas mis en œuvre.

S'il n'existe pas de structure formelle pour l'orientation et l'insertion professionnelle, les étudiants bénéficient d'une aide et d'une écoute des enseignants qui les reçoivent, individuellement, à la demande.

On ne peut que regretter l'absence de personnel administratif dédié et d'un système d'information adéquat. Ceci se traduit par une insuffisance dans le suivi des cohortes d'étudiants dans le cursus ou après leur entrée sur le marché du travail.

Résultats constatés

Les candidats souhaitant entrer dans la licence doivent être titulaires du baccalauréat et réussir un concours d'entrée (taux de sélection de 50% environ). Même si elle est raisonnable, cette sélection n'existe pas dans les universités concurrentes. Loin d'être un inconvénient, cette étape constitue à l'évidence un facteur de qualité pour l'image de la faculté.

Les tableaux transmis dans le dossier d'auto-évaluation ne permettent pas de distinguer les étudiants qui souhaitent faire la licence « Comptabilité et Audit » des autres étudiants inscrits sur les 3 premiers semestres. A compter du semestre 4, la distinction est possible. La licence accueille entre 500 et 600 étudiants. Toutefois, la faculté est dans l'incapacité d'indiquer si ces étudiants suivent une partie ou l'intégralité des UE. Elle ne connaît pas de manière détaillée les taux de réussite des étudiants (nombre d'étudiants présents aux examens, validant toute ou partie de leur année, poursuite d'étude...).

² Le conseil de perfectionnement est un organe consultatif qui permet essentiellement aux représentants du monde professionnel de participer à la définition des programmes. Il se réunit au moins une fois par an et est composé de représentants des enseignants, des personnels administratifs, d'étudiants, d'Alumni et d'acteurs du monde socio-économique en lien avec le domaine de formation. Son rôle consiste notamment à veiller à ce que la répartition des enseignements et des crédits ECTS au sein de chaque spécialité soit en accord avec les objectifs de formation, et à débattre des résultats des évaluations des enseignements par les étudiants afin d'en tirer des améliorations pour l'avenir.

Le dossier d'auto-évaluation avance un taux de réussite à la licence de 70% sans qu'il ait été possible d'obtenir le détail par année (ou semestre), ni de distinguer les abandons définitifs de la part des étudiants partis en césure. En effet, beaucoup d'étudiants sont contraints de travailler pour financer leurs études. Ceci explique le nombre important de redoublements et la durée effective de validation de la licence en 4, voire 5 ans.

Le taux de poursuite en master serait de 10%. Le taux d'insertion directe à l'issue de la licence sur le marché du travail est estimé à environ 39% en moyenne sur les dernières années. Toutefois, ces données sont sujettes à caution en l'absence de suivi des diplômés et des cohortes. Actuellement, en dehors de l'application LinkedIn, il n'y a pas de réseau formalisé des Alumni.

V. CONCLUSION

La licence « Comptabilité et Audit » semble bien adaptée aux besoins professionnels des activités économiques du Liban. Elle bénéficie d'une bonne réputation avec un corps enseignant qualifié. Les enseignants, majoritairement docteurs et professionnels du secteur, transmettent leurs pratiques et ouvrent leurs réseaux aux étudiants. La rigidité du cadre légal national et universitaire ainsi que les contraintes financières fortes sont compensées par un investissement significatif et une capacité d'adaptation des enseignants.

La licence « Comptabilité et Audit » ne se distingue des autres formations de la FSEG que sur les 3 derniers semestres. Elle propose alors des matières spécifiques et des matières optionnelles dans les domaines de la finance et de la banque. À la lecture du dossier d'auto-évaluation, il semble nécessaire de trouver un meilleur équilibre entre le degré de mutualisation des différents parcours de licence et le degré de spécialisation nécessaire à une bonne identification de la licence. De même, on peut se demander si l'absence de stages explique en partie la mauvaise insertion professionnelle des étudiants - autour de 40% -, sachant que seuls 10% des diplômés continuent en master au sein de la FSEG. L'absence de suivi des diplômés ne permet pas de savoir ce que deviennent les 50% restant, par exemple s'ils s'inscrivent dans d'autres établissements.

Le contenu de la formation est fondé principalement sur un ensemble de connaissances techniques, théoriques et de pratiques professionnelles. Il pourrait être enrichi par une approche plus centrée sur certaines compétences professionnelles et relationnelles. Les savoirs théoriques et pratiques de la formation sont globalement en adéquation avec les métiers visés. On peut néanmoins regretter la faible prise en compte de l'impact des usages du numériques sur les métiers de la comptabilité et de l'audit.

La FSEG cherche à améliorer les modalités d'évaluation et de pilotage de cette formation. Actuellement, cette démarche repose principalement sur des questionnaires anonymes remplis par les étudiants. Les quelques procédures mises en œuvre relèvent souvent de procédures *ad hoc* et peu intégrées. En définitive, le pilotage mériterait de mobiliser de façon plus efficace des outils, notamment informatiques, mieux intégrés et plus uniformes.

Les activités de recherche formalisées, en lien avec la licence, tant pour les enseignants que pour les étudiants, sont faibles. Elles pourraient être développées via des partenariats ou des projets construits avec des institutions locales ou internationales.

L'absence de système d'information ou de structure formalisée pour le suivi, l'information et l'animation du réseau des étudiants, des diplômés ou des Alumni, ne facilite pas l'insertion professionnelle ni la mise en place de partenariats nationaux ou internationaux.

Principaux points forts

- Un enseignement supérieur public gratuit bien adapté au territoire et à la population libanaise et possédant une bonne notoriété nationale et régionale (Moyen-Orient)
- Une formation proposée sur tout le territoire avec 6 sites d'implantation
- Une formation adaptée au marché du travail et offrant des débouchés professionnels, privés et publics, clairement identifiés
- Une équipe pédagogique de compétence combinant une majorité d'enseignants docteurs et des professionnels du secteur
- Une capacité d'initiative et de réactivité de l'équipe pédagogique dans un cadre légal et réglementaire très contraint.
-

Principaux points faibles

- Une formation en comptabilité et audit laissant une place trop faible au numérique et peu axée sur les compétences
- L'absence de stage obligatoire dans le domaine comptable
- Une insuffisance notable d'outils de pilotage de la formation et de suivi des diplômés
- Un taux de réussite sur trois ans faible

- Un lien formation-recherche insuffisant du fait d'une équipe pédagogique composée de trop peu d'enseignants permanents.

Recommandations pour l'établissement

La licence « Comptabilité et audit » gagnerait sans doute en attractivité avec l'introduction de cours plus spécifiques aux domaines de la comptabilité et de l'audit afin de se différencier notamment de la licence Finance et établissements financiers. L'inclusion d'un stage obligatoire, valorisé dans le cursus, permettrait d'acquérir des compétences professionnelles et des contacts pour l'insertion sur le marché du travail. Il paraît nécessaire d'intégrer aussi des compétences numériques (logiciels, bases de données...) à certains enseignements du champ comptable. D'une manière générale, l'approche par les compétences et la mise en place de procédures d'évaluation des compétences dans le cursus permettrait de faire évoluer la formation autour de blocs de compétences - et de cours - mieux identifiés.

Les procédures de gouvernance doivent viser à mettre en place des modalités de décision moins hiérarchisée. Ceci passe par une mobilisation plus importante de nouveaux acteurs, proches des étudiants et du terrain de l'emploi. Le conseil de pilotage de la formation, dès lors qu'il intégrerait des représentants du monde socio-économique, peut sans doute constituer un lieu de suivi et d'évaluation ad hoc. Ce faisant, il devrait permettre d'assurer l'amélioration continue de la qualité des enseignements, le suivi des diplômés et l'aide à l'insertion professionnelle.

Le recrutement d'enseignants-chercheurs stables pour la formation est un atout pour développer la dimension recherche et l'ouverture internationale au travers des partenariats existants.

De nombreux étudiants doivent travailler pour financer leurs études. Cet état de fait peut constituer un levier d'innovation et d'apprentissage. Il doit conduire à s'interroger sur la possibilité d'une mise en place de cursus en alternance³. Cela peut aussi passer par la mise en place de procédures de validation des acquis de l'expérience offertes aux étudiants en activité qui en feraient la demande. La signature de conventions avec des entreprises ou des organismes professionnels paraît être potentiellement intéressante. Le développement de parcours en alternance pourrait ainsi être une source de financement.

Un investissement important semble nécessaire dans le matériel informatique, les logiciels, les réseaux, aussi bien comme objet de formation que support d'enseignement. Les étudiants attendent un accès plus facile à ces moyens pour s'informer, travailler et communiquer.

³. La formation par alternance désigne un système de formation associant étroitement une expérience de travail au sein d'une entreprise, publique ou privée, à des études au sein d'un établissement d'enseignement. La formation est encadrée par un contrat bipartite.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Monsieur François PERNOT
Directeur du Département Europe et International - HCÉRES

Objet : Observations de nature stratégique relatives aux rapports d'évaluation de 4 diplômes de Licence à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts du HCÉRES présidé par Monsieur GODELIER Eric, déployé en soutien de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses offres de formations aux standards de qualité reconnus au niveau européen et international ainsi que dans la mise en place d'un projet d'évaluation et d'accréditation par le HCÉRES.

Et en sollicitant votre soutien davantage pour aboutir à une accréditation, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'Université Libanaise,

Et à la suite de la demande d'évaluation et d'accréditation présentée par la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Libanaise à l'HCÉRES dans cet objectif,

Et à la suite des rapports d'évaluation présentés par la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Libanaise pour 4 diplômes dans lesquels nous avons pointé les objectifs prioritaires de nos formations,

Et à la suite de la visite d'évaluation (virtuelle) des membres du comité d'experts du HCÉRES en date du 21 et 22 Octobre 2020,

Et à la suite des rapports d'évaluation rédigés par le comité d'experts du HCÉRES pour les 4 formations de Licence (Comptabilité et Audit, Finance et Établissements Financiers, Informatique de Gestion et Management) de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, nous présentons en Annexe de la présente lettre les observations de nature stratégiques et nous nous engageons totalement dans la prise en compte des recommandations du rapport d'évaluation du comité d'experts du HCÉRES.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Beyrouth le 13 Janvier 2021

Recteur de l'Université Libanaise

Fouad Ayoub



Annexe

Observations de nature stratégique

Dans cet annexe, la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) de l'Université Libanaise présente ses observations de nature stratégique.

Suivi du parcours universitaire et professionnel de nos étudiants

Concernant le manque d'informations liées à l'insertion professionnelle de nos diplômés ainsi qu'un manque de suivi concernant le parcours universitaire de nos étudiants. Effectivement il n'existe pas à ce jour d'enquête de suivi des diplômés au sein de la FSEG. En revanche, ce point fondamental constitue un des projets de la FSEG qui sera concrétisé dans le cadre d'un Observatoire de l'Insertion Professionnelle pour le suivi longitudinal du parcours universitaire et professionnel de l'ensemble de nos étudiants inscrits en Licence L1 à partir de l'année 2020. L'objectif de cette cellule serait de développer une base de données liée au parcours de nos étudiants durant leur scolarité à la FSEG, aux flux de sorties à l'issue de chaque niveau de la licence (L1, L2, L3) et au-delà et être en mesure de quantifier et qualifier les réussites et les échecs à la FSEG et surtout de créer un réseau formalisé des Alumni de la FSEG pour le suivi des diplômés de la FSEG. Cette dernière mission se fera en étroite collaboration avec le « *Alumni Affairs Office* » créée à l'Université Libanaise le 24 Mai 2018 à la suite des recommandations du HCÉRES. Nous tenons à préciser que les taux d'insertion professionnelle de nos diplômés pour l'ensemble des 4 formations évaluées (autour de 45%) sont en corrélation avec le taux de chômage au Liban durant les 5 dernières années et qui a atteint en 2020 les 50% à la suite d'un environnement économique dégradé.

Intégration du numérique dans les enseignements

Concernant la faible prise en compte des usages du numérique dans la formation en Comptabilité et Audit, en Finance et Établissements Financiers, en Informatique de Gestion et en Management. Il s'agit là d'un des piliers du projet de perfectionnement des cours à la charge du « comité syllabus » institué récemment au sein de la FSEG. Il s'agit par là d'intégrer la dimension du numérique dans les enseignements spécifiques à chaque formation afin que les étudiants acquièrent, dans leur champ de formation, des compétences numériques leur donnant un avantage compétitif lors de leur insertion sur le marché du travail et pour qu'ils soient les acteurs-clés de la transformation digitale en cours.

Création de trois comités stratégiques

Au cours de l'année 2020, 3 comités ont été créés au sein de la FSEG et qui travaillent en parallèle :

-Un « *comité qualité* » formé début 2020 dont l'objectif est de perfectionner les outils d'évaluation des enseignements pour une amélioration continue de la qualité des enseignements.

Ce comité a pour mission d'intégrer des modalités d'évaluations numérisées et uniformes.

-Un « *comité syllabus* » formé fin 2020 dont l'objectif est de reconcevoir le contenu et les objectifs des cours de façon à consolider non seulement les compétences dites « hard » et techniques des étudiants mais de développer leurs compétences interrelationnelles et professionnelles relatives à chacune des formations.

-Un « *comité recherche* » initié au 1^{er} semestre de l'année 2020 dont l'objectif est de renforcer le lien « formation-recherche », la sensibilisation à la recherche de l'ensemble de notre communauté universitaire, et d'ouvrir des opportunités de poursuites d'études en Master Recherche.

En particulier, le « comité syllabus », composé d'une équipe pédagogique spécialisée dans l'ensemble des formations délivrées par la FSEG, a pour mission, à partir de Janvier 2021, de reconcevoir les contenus des cours, retravailler la cohérence d'ensemble entre les enseignements de chaque formation et la lisibilité de la spécialisation progressive. C'est dans l'objectif de reconcevoir les formations en termes de « *compétences* » que ce comité a été créé afin d'aligner nos enseignements aux besoins du marché du travail, d'améliorer l'employabilité de nos diplômés, répondre aux besoins de compétences polyvalentes exprimées par les employeurs privés et publics.

Renforcement des partenariats avec les acteurs socio-économiques

Concernant les partenariats avec les employeurs, nous réfléchissons au développement et à la réactivation d'un ensemble de partenariats avec des acteurs-clés du monde socio-économique tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et de Tripoli, le Conseil Économique et Social du Liban et le Rassemblement des Dirigeants et Chefs d'Entreprises Libanais du Monde (RDCL). Ces partenariats auront également pour intérêt d'intégrer des professionnels dans la conception et le perfectionnement de nos offres de formations.

Renforcement des partenariats internationaux

Concernant la place de l'international, plusieurs projets de partenariats internationaux sont en cours avec des institutions d'enseignements supérieurs européens et nord-américains afin d'aider nos étudiants à partir en études à l'international.

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Licence Comptabilité et Audit

Université Libanaise
Faculté Sciences Économiques et de
Gestion

LIBAN

Avril 2021

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

APPRÉCIATION DES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études.

Appréciation du critère

La licence est organisée de manière à proposer un enseignement supérieur gratuit à destination des classes moyennes libanaises. Son objectif est de former les diplômés aux différents métiers de la comptabilité.

La formation est à vocation professionnelle, même si elle permet une poursuite d'études en master professionnel ou de recherche. Les étudiants sont bien informés des débouchés.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

La licence est soumise à une forte concurrence puisque 29 universités proposent ce type de formation dans le pays.

L'adossement de la licence à la recherche est faible. Ceci s'explique sans doute par la création très récente - juin 2020 - d'un département de la recherche pour l'ensemble de la FSEG.

En 2018, un Centre des Métiers, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (CENTREMINE) a été ouvert. Il propose des formations gratuites aux étudiants, l'accès à des réseaux et des aides pour des emplois, des partenariats public/privé. Ce service est ouvert à l'ensemble des étudiants de la FSEG.

La FSEG a développé des partenariats internationaux qui touchent peu les étudiants de cette licence. Il n'est pas proposé de mobilité étudiante sortante.

La force du positionnement de cette licence repose sur ses liens et sa proximité avec le monde professionnel. En revanche, son positionnement à l'international et ses liens avec la recherche sont faibles.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

Les cours se font principalement en français et en anglais (au choix de l'étudiant). Les enseignements se répartissent en deux périodes de 3 semestres chacun, la première regroupant des enseignements communs à toutes les licences de la FSEG et relativement généralistes, la seconde offrant des enseignements de spécialisation insuffisamment différenciés par rapport à ceux de la licence « Finance et établissements

financiers ». L'absence de moyens informatiques se traduit par une trop faible prise en compte au sein du cursus de l'impact des usages du numériques sur les métiers de la comptabilité et de l'audit.

La formation ne propose ni projet tutoré, ni simulations, ni stage professionnel. L'absence de stage obligatoire sur le cycle licence est peu cohérent avec la finalité professionnelle et les compétences visées par la licence.

Un rapport de fin de cycle sur une étude de cas est demandé. L'investissement des enseignants de comptabilité dans l'encadrement du rapport de fin de cycle mérite d'être remarqué.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

Le pilotage général de la licence au sein de la FSEG comprend 4 niveaux : doyen/ directeur de site/chef de formation comptabilité audit/ coordinateur de matière.

Le conseil de la formation constitue une sorte de conseil de perfectionnement. Il revoit le contenu des cours en s'appuyant sur les évaluations des enseignements faites par les étudiants grâce à des questionnaires anonymes pour chaque matière. Toutefois, sa composition n'est pas représentative (absence des représentants du monde professionnel).

L'équipe pédagogique est globalement très compétente et impliquée. Néanmoins, elle se compose majoritairement de vacataires. Cette large place faite aux vacataires peut se révéler problématique à terme. Elle témoigne sans doute de l'insuffisance des ressources financières ou humaines attribués à la FSEG.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques. Néanmoins, le suivi et l'évaluation des compétences n'est pas mis en œuvre.

S'il n'existe pas de structure formelle pour l'orientation et l'insertion professionnelle, les étudiants bénéficient d'une aide et d'une écoute des enseignants qui les reçoivent à la demande.

Le système d'information est insuffisant, cela peut être en partie lié à une insuffisance de personnels administratifs. Ceci se traduit par une insuffisance dans le suivi des cohortes d'étudiants durant leur cursus ou après leur entrée sur le marché du travail.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre.

La licence « Comptabilité et audit » gagnerait sans doute en attractivité avec l'introduction de cours plus spécifiques aux domaines de la comptabilité et de l'audit afin de se différencier notamment de la licence Finance et établissements financiers. L'inclusion d'un stage obligatoire, valorisé dans le cursus, permettrait d'acquérir des compétences professionnelles et des contacts pour l'insertion sur le marché du travail. Il paraît nécessaire d'intégrer aussi des compétences numériques (logiciels, bases de données...) à certains enseignements du champ comptable. D'une manière générale, l'approche par les compétences et la mise en place de procédures d'évaluation des compétences dans le cursus permettrait de faire évoluer la formation autour de blocs de compétences - et de cours - mieux identifiés.

Les procédures de gouvernance doivent viser à mettre en place des modalités de décision moins hiérarchisée. Ceci passe par une mobilisation plus importante de nouveaux acteurs, proches des étudiants et du terrain de l'emploi. Le conseil de pilotage de la formation, dès lors qu'il intégrerait des représentants du monde socio-économique, peut sans doute constituer un lieu de suivi et d'évaluation ad hoc. Ce faisant, il devrait permettre d'assurer l'amélioration continue de la qualité des enseignements, le suivi des diplômés et l'aide à l'insertion professionnelle.

Le recrutement d'enseignants-chercheurs stables pour la formation est un atout pour développer la dimension recherche et l'ouverture internationale au travers des partenariats existants.

De nombreux étudiants doivent travailler pour financer leurs études. Cet état de fait peut constituer un levier d'innovation et d'apprentissage. Il doit conduire à s'interroger sur la possibilité d'une mise en place de cursus en alternance. Cela peut aussi passer par la mise en place de procédures de validation des acquis de l'expérience offertes aux étudiants en activité qui en feraient la demande. La signature de conventions avec des entreprises ou des organismes professionnels paraît être potentiellement intéressante. Le développement de parcours en alternance pourrait ainsi être une source de financement.

Un investissement important semble nécessaire dans le matériel informatique, les logiciels, les réseaux, aussi bien comme objet de formation que support d'enseignement. Les étudiants attendent un accès plus facile à ces moyens pour s'informer, travailler et communiquer.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Thierry Coulhon, président



Date : Paris, 8 avril 2021



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

